

# Vers un diagnostic argumenté du trouble spécifique du langage écrit (TSLE)

*Les causes menant à des difficultés de lecture et d'orthographe sont multiples : sociales, pédagogiques, émotionnelles, motivationnelles, neurologiques... Il est impossible d'identifier avec certitude le poids relatif des différentes causes. Se pose, cependant, pour les orthophonistes, la question du diagnostic différentiel entre trouble spécifique versus non spécifique du langage écrit. Les critères diagnostiques du DSM-5 (American Psychiatric Association, 2013, 2016) et la CIM-11 (OMS, 2022) qui délimitent et décrivent les contours du trouble spécifique des apprentissages dont la dyslexie/dysorthographe fait partie, ont évolué dans ces versions récentes. Les orthophonistes ont le devoir de les connaître et d'utiliser la terminologie qui en découle afin de partager un langage commun entre professionnels de santé, d'être reconnu dans leurs compétences spécifiques et d'éviter que des avis discordants circulent parmi les professionnels concernés. Cependant, le DSM-5 et la CIM-11 ne permettent pas de faire la distinction entre les dyslexiques et les faibles lecteurs, comme le propose la littérature avec le modèle SVR (Gough et Tunmer ; 1986). Ainsi, les Recommandation de Bonne Pratique en Langage Ecrit (Leloup, Launay, Witko, 2022) proposent une terminologie aux orthophonistes. La démarche diagnostique s'appuiera sur ces recommandations et sera illustrée avec l'outil EVALEO 6-15 (Launay et al, 2018) mais cette formation n'a pas l'objectif de former les stagiaires à cette batterie.*

*Une réflexion autour de la rédaction de la conclusion du compte-rendu sera abordée afin qu'elle reflète la démarche diagnostique et qu'elle soit comprise de tous. Lors de la phase de restitution, sera détaillé comment éclairer le patient et son entourage sur son trouble et les choix thérapeutiques proposés avant de s'assurer de l'engagement du patient dans sa prise en soin orthophonique. Sera également abordée la méthodologie pour mener une anamnèse qui permet l'émergence d'hypothèses cliniques. Enfin, seront pointés les éléments à rechercher face à une psychométrie (WISC IV et V) afin d'enrichir l'examen clinique.*

*Cette formation constitue le premier volet d'un cycle de deux sessions.*

**Durée:** 21.00 heures - 3.00 jour(s)

## Profils des apprenants

- Étudiants en orthophonie
- Orthophoniste

## Prérequis

- Être diplômé ou en cours d'obtention d'un diplôme d'orthophonie
- Avoir lu des articles envoyés en amont de la formation et en extraire des éléments pour répondre à un questionnaire en ligne 8 jours avant le début de la formation.

## Accessibilité et effectif maximal de la session

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter par mail : [referent-handicap@iifa.fr](mailto:referent-handicap@iifa.fr) pour toute question relative à l'accessibilité et/ou l'adaptation de la formation.

Ce programme peut accueillir jusqu'à 25 stagiaires sur une session.

## Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction

## Objectifs pédagogiques

- Savoir argumenter son diagnostic orthophonique dans un contexte de trouble spécifique ou non du langage écrit :
- Connaître les critères diagnostiques du DSM-5
- Connaître la terminologie des Recommandations de Bonne Pratique en Langage Ecrit (Leloup et al, 2022)
- Mener une anamnèse pour faire émerger des hypothèses cliniques : méthodologie

- Choisir les épreuves nécessaires toujours en lien avec les hypothèses émises lors de l'anamnèse
- Acquérir la méthodologie de l'évaluation pour conduire à un diagnostic argumenté
- Connaître le WISC V afin de faire des liens avec le bilan orthophonique
- Exposer les Recommandations de Bonne Pratique en Langage Ecrit (Leloup, 2022)
- Eclairer le patient et son entourage sur le trouble : décision partagée
- Rédiger la conclusion du compte-rendu

## Contenu de la formation

- Journée n°1
  - Tour de table et présentation de la formatrice, du programme, des participants avec les éléments recueillis du pré questionnaire, début de réponses de certaines attentes recueillies du pré questionnaire
  - Définition de la dyslexie, critères positifs et négatifs, critères du DSM-5, terminologie des Recommandations de Bonne Pratique en Langage Ecrit, diagnostic différentiel
  - Les phases d'élaboration pas consensus formalisé, les différents groupes de travail et leur mission, les 4 domaines des recommandations
  - Proposition d'un arbre décisionnel
  - Explication de la dyslexie au patient et ses proches à l'aide d'un schéma, apports théoriques sur les facteurs protecteurs, la question de la durabilité, la trajectoire développementale déviante, les facteurs de risque
  - Qu'est-ce que lire ? Limites du modèle à 2 voies, le modèle connexionniste de Seidenberg.
  - Présentation des critères du DSM-5 en faveur d'un Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans Hyperactivité, présentation des critères du DSM-5 en faveur d'un Trouble du langage, comment les explique-t-on au patient ?
- Journée n°2
  - Présentation des critères métrologiques d'un test, les outils d'évaluation et les critères métrologiques.
  - Présentation de Mila et de son anamnèse, recherche d'hypothèses cliniques, présentation de l'arbre décisionnel « langage écrit version courte » d'EVALEO 6-15, choix des épreuves nécessaires pour valider les hypothèses
  - Présentation de l'épreuve EVALOJETTE et MOUJETTE, interprétation des résultats quantitatifs
  - Présentation de l'épreuve LECTURE DE MOTS et PSEUDOMOTS, interprétation des résultats quantitatifs, recherche de la déviance développementale, analyse des effets en lecture.
  - Présentation de l'épreuve de lecture COMPREHENSION ECRITE, interprétation des résultats quantitatifs
  - Présentation de l'épreuve DICTEE DE MOTS et de PHRASES, interprétation des résultats
  - Présentation de l'épreuve DECISION ORTHOGRAPHIQUE, interprétation des résultats
  - Présentation de l'épreuve RECIT ECRIT, interprétation des résultats
- Journée n°3
  - Explications théoriques du trouble phonologique, explication auprès du patient, présentation des épreuves phonologiques d'EVALEO 6-15
  - Explications théoriques du trouble de la mémoire à court terme verbale, explication auprès du patient, présentation des épreuves de mémoire à court terme verbale d'EVALEO 6-15
  - Explications théoriques du trouble visuo-attentionnel, explication auprès du patient, présentation des épreuves visuo-attentionnels d'EVALEO 6-15
  - Argumenter son diagnostic à partir des critères du DSM-5, diagnostic de Mila, arguments, exemple de conclusion d'un compte-rendu orthophonique
  - Présentation de la méthodologie de l'anamnèse, recherche de la plainte, recherche des facteurs positifs, recherche des troubles comorbides, recherches des facteurs protecteurs
  - Présentation du WISC IV et V, présentation des épreuves, interprétation de différents profils en lien avec le diagnostic orthophonique
  - Préparation de la 2ème session, temps de questions, conditions pour le rendu du compte rendu en binôme avant la 2ème session

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Formation dispensée par Laurence LAUNAY, orthophoniste & formatrice, chargée d'enseignement aux départements d'orthophonie de Lyon et de Nantes

#### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Diaporamas, photocopiés,
- Powerpoint
- Etude de cas avec vidéo
- Jeux de rôle
- Quiz en ligne

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Pré-questionnaire portant sur la lecture des articles préalablement à la formation
- Restitution collective immédiate des quiz et études de cas
- Rédaction d'un compte-rendu issu d'un bilan d'un patient choisi par les stagiaires (à restituer à la formatrice entre les 2 sessions par binôme ou trinôme) a pour objectif de valider ou d'apporter des améliorations à la démarche diagnostique du stagiaire. La formatrice leur rendra le compte rendu annoté avant la 2ème session
- Contrôle des connaissances acquises tout au long de la formation

**Prix par apprenant** : 711.00€ net de taxes

*Financement possible sous réserve de validation de conventionnement FIF-PL et/ou DPC. Vous pouvez retrouver toutes nos actions de formation DPC sous notre numéro d'organisme ODPC n°7328. Tarif spécifique applicable si prise en charge DPC en fonction des critères de prise en charge. Pour toute question, nous contacter à [contact@timelia.fr](mailto:contact@timelia.fr)*

Version du programme : **21 octobre 2024**